



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

6 juillet 2020

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au Centre Sainte-Famille, situé au 155, rue Craig, le lundi 6 juillet 2020 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Clifford Lancaster, les conseillères Céline Bourbeau et Cathy Varnier, les conseillers Guy Boutin et Gérard Tremblay, le directeur général Rémi-Mario Mayette ainsi que le directeur général adjoint Alexis Grondin-Landry. Le conseiller Charles Mallette est absent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE** **Le 6 juillet 2020 à 19 h**

1. Ouverture de la réunion
 - 1.1. COVID-19 (Pandémie du coronavirus) - Séance à huis clos - Résolution
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 juin 2020
4. Présentation des organismes et période de questions
5. Urbanisme
 - 5.1. Rapport des permis émis du 26 mai au 30 juin 2020
 - 5.2. M. Ali Ayachi, inspecteur municipal - Démission
 - 5.3. Remplacement temporaire de l'inspecteur municipal – Nominations temporaires de MM. Rémi-Mario Mayette et Alexis Grondin-Landry
 - 5.4. 207, rue Cleevemont – Peinture extérieure
 - 5.5. 317, rue Cleevemont – Remplacement des fenêtres
 - 5.6. 317, rue Cleevemont – Réfection du garage
 - 5.7. 548, rue du Collège Sud – Démolition et reconstruction d'une annexe
 - 5.8. 260, rue Principale Nord – Peinture extérieure et Programme d'aide financière
 - 5.9. Comité consultatif d'urbanisme - État de divers autres dossiers à l'étude
 - 5.10. Modification de zonage – Zones R-10, Rp2, R-9 et R-23
6. Service récréatif
 - 6.1. Construction Robert Boisvert – Place René-Thibault - Réparation du patio - Proposition
7. Gestion et administration
 - 7.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
 - 7.1.1. 6^e Avenue – Plans et devis – Lancement d'appel d'offres sur invitation
 - 7.1.2. Terrain 7^e Avenue – Évaluation du sol



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 7.1.3. Rapiéçage de rues – Réserve de 240 tonnes d’asphalte –
Soumission reçue
- 7.1.4. Ministère des Transports – Minutages des feux de
circulation et à la signalisation de l’intersection des
routes 116 et 143 (rue Gouin) – Demande de
modifications
- 7.1.5. WSP Canada inc. - Maintenance et hébergement
NosACTIFS Mobile et Web – Offre de services
professionnels - Renouvellement annuel
- 7.2. Administration – Direction générale
 - 7.2.1. Crise du COVID-19 (Coronavirus) – État de la situation
 - 7.2.2. La Maison Cannelle – Taxe d’affaires 2020 - Mauvaise
créance
 - 7.2.3. Programme général d’indemnisation et d’aide financière
lors de sinistres réels ou imminents (décret no. 403-
2019) - Engagement de la Ville visant l’acquisition de la
propriété sise au 1268, rue Principale Nord - Résolution
 - 7.2.4. Office municipal d’habitation du Val-Saint-François -
États financiers 2019
 - 7.2.5. Office municipal d’habitation du Val-Saint-François –
Programme de supplément au loyer – Entente tripartite
SHQ – Municipalité – OMH – Autorisation de signature
 - 7.2.6. Municipalité du Canton de Cleveland – Bureau municipal,
292, chemin de la Rivière - Demande de branchement au
réseau d’aqueduc municipal
 - 7.2.7. Projet de règlement no. 273 constituant la Commission
de la gouvernance – Dépôt et adoption
 - 7.2.8. Mutuelle des municipalités du Québec – Dommages au
mur de l’aréna par une tierce partie – Accusé de
réception d’un avis de réclamation
 - 7.2.9. Action Saint-François – Renouvellement de participation
- 7.3. Police, incendies et sécurité civile
 - 7.3.1. Cadets – Été 2020
- 8. Demandes d’aides financières et/ou techniques, d’autorisations,
d’appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
 - 8.1. Mme Carole St-Hilaire – Vente de garage pour « Un brin d’espoir
Rwanda » - Demande d’autorisation
 - 8.2. Comité de rayonnement – Projet « Bureau d’accueil du Pays de
l’ardoise » - Demande d’aide financière
 - 8.3. Centre d’art de Richmond - Projet #Covidart – Demande
d’appui
- 9. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des
principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

10. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
11. Affaires nouvelles
 - 11.1. Résidents de la rue Sylvio-Richard – Plainte
 - 11.2. 6^e Avenue – Problème d’odeurs
 - 11.3. Projet « Adolescents Actifs 2020 »
 - 11.4. Rue Principale Nord – Projet de reconstruction de la clôture
 - 11.5. Rue Old Bridge
 - 11.6. Hautes herbes
12. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire constate le quorum et procède à l’ouverture de la séance.

2020-07-06-01

1.1. COVID-19 (Pandémie du coronavirus) - Séance à huis clos - Résolution

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 du Gouvernement du Québec qui a déclaré l’état d’urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 483-2020 du 29 avril 2020 du Gouvernement du Québec qui prolonge cet état d’urgence jusqu’au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 501-2020 du 6 mai 2020 du Gouvernement du Québec qui prolonge cet état d’urgence jusqu’au 13 mai 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 509-2020 du 13 mai 2020 du Gouvernement du Québec qui prolonge cet état d’urgence jusqu’au 20 mai 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 531-2020 du 20 mai 2020 du Gouvernement du Québec qui prolonge cet état d’urgence jusqu’au 27 mai 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 544-2020 du 27 mai 2020 du Gouvernement du Québec qui prolonge cet état d’urgence jusqu’au 3 juin 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 572-2020 du 3 juin 2020 du Gouvernement du Québec qui prolonge cet état d’urgence jusqu’au 10 juin 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 593-2020 du 10 juin 2020 du Gouvernement du Québec qui prolonge cet état d’urgence jusqu’au 17 juin 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 630-2020 du 17 juin 2020 du Gouvernement du Québec qui prolonge cet état d’urgence jusqu’au 23 juin 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 667-2020 du 23 juin 2020 du Gouvernement du Québec qui prolonge cet état d’urgence jusqu’au 30 juin 2020;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT le décret numéro 690-2020 du 30 juin 2020 du Gouvernement du Québec qui prolonge cet état d'urgence jusqu'au 8 juillet 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la Ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil municipal de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le conseil municipal accepte que la présente séance soit tenue à huis clos. (Adoptée)

2020-07-06-02

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. (Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-07-06-03

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 juin 2020

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 juin 2020 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Josée Cardin a adressé un courriel aux élus dans lequel elle se questionne sur plusieurs points dont l'échéancier des travaux d'aménagement, le respect des règles de salubrité et la signalisation. Les élus demandent au directeur général de répondre à Mme Cardin.

Sur le même sujet, le conseiller Boutin demande qu'un plan d'intégration des infrastructures des parcs municipaux soit réalisé.

5. URBANISME



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

5.1. Rapport des permis émis du 26 mai au 30 juin 2020

Le directeur général dépose le rapport des permis émis du 26 mai au 30 juin 2020. Plus de 36 permis ont été émis pour des investissements de 384 435 \$.

2020-07-06-04

5.2. M. Ali Ayachi, inspecteur municipal - Démission

Les élus prennent acte de la démission de l'inspecteur municipal, M. Ali Ayachi. IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adresser une lettre de remerciements pour services rendus à M. Ayachi. (Adoptée)

2020-07-06-05

5.3. Remplacement temporaire de l'inspecteur municipal - Nominations temporaires de MM. Rémi-Mario Mayette et Alexis Grondin-Landry

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de nommer MM. Rémi-Mario Mayette, Alexis Grondin-Landry, Alexandre Thibault et Samuel Grenier responsables de l'émission des permis et certificats pour la Ville de Richmond et ce, conformément à l'article 119 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. (Adoptée)

2020-07-06-06

5.4. 207, rue Cleevemont - Peinture extérieure

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 207, rue Cleevemont a déposé un projet à l'effet de peindre la galerie en noir de même que les contours de fenêtres et le soffite alors que la porte d'entrée principale serait de couleur rouge écarlate;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter le projet tel que présenté;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'accepter le projet de peinture de la galerie ainsi que le contour des fenêtres et le soffite de couleur noir et la porte d'entrée principale de couleur rouge écarlate, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2020-07-06-07

5.5. 317, rue Cleevemont - Remplacement des fenêtres

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 317, rue Cleevemont a déposé un projet visant le remplacement de l'ensemble des fenêtres à guillotine en bois par des fenêtres de type guillotine en PVC blanc et la réparation des gouttières et de la toiture à l'identique;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter le projet tel que déposé;

POUR CES MOTIFS,



IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'accepter le projet visant le remplacement de l'ensemble des fenêtres à guillotine en bois par des fenêtres de type guillotine en PVC blanc ainsi que la réparation des gouttières et de la toiture à l'identique, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.
(Adoptée)

2020-07-06-08

5.6. 317, rue Cleevemont – Réfection du garage

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 317, rue Cleevemont a déposé une demande secondaire visant la réfection du garage consistant en la pose d'un revêtement de vinyle de couleur blanc et l'application de peinture bleue au contour des ouvertures et de la porte;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande secondaire et qu'il recommande au conseil d'accepter le projet en recommandant au propriétaire que la couleur du revêtement soit rouge brique et que le contour des ouvertures et de la porte soit blanc afin d'assurer une meilleure intégration du garage au bâtiment principal;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'accepter le projet de rénovation du garage situé au 317, rue Cleevemont et recommande fortement au propriétaire que la couleur du revêtement soit rouge brique et que le contour des ouvertures et de la porte soit blanc afin d'assurer une meilleure intégration du garage au bâtiment principal.
(Adoptée)

2020-07-06-09

5.7. 548, rue du Collège Sud – Démolition et reconstruction d'une annexe

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 548, rue du Collège Sud souhaite la démolition et la reconstruction d'une annexe au bâtiment principal, que le revêtement soit en cèdre de couleur chêne et que la toiture soit recouverte de tôle;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil d'accepter le projet tel que déposé;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'accepter le projet de démolition et de reconstruction de l'annexe situé au 548, rue du Collège Sud à la condition que l'annexe ne dépasse pas 30% de la largeur de l'immeuble principal et que le recouvrement soit en bardeaux de cèdre de couleur chêne et que la toiture soit recouverte de tôle identique à l'immeuble principal.
(Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2020-07-06-10

5.8. 260, rue Principale Nord - Peinture extérieure et Programme d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 260, rue Principale Nord a déposé une demande pour procéder au changement de couleur d'une partie du bâtiment principal et bénéficier du programme d'aide à la rénovation de façades;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à peindre la brique de couleur gris charcoal, peindre les panneaux des fenêtres qui sont actuellement beige en gris-noir et faire nettoyer toutes les surfaces de murs en blocs de béton pour qu'ils reviennent à leur état d'origine si possible sinon ils pourraient être peints en gris pâle;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter le projet mais de refuser l'admissibilité au programme de rénovation de façade;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande du propriétaire du 260, rue Principale Nord consistant à peindre la brique de couleur gris charcoal, peindre les panneaux des fenêtres qui sont actuellement beige en gris-noir et faire nettoyer toutes les surfaces de murs en blocs de béton pour qu'ils reviennent à leur état d'origine si possible sinon ils pourraient être peints en gris pâle et de refuser l'admissibilité au programme de rénovation de façade parce qu'il ne respecte pas les critères du programme. (Adoptée)

5.9. Comité consultatif d'urbanisme - État de divers dossiers à l'étude

Le directeur général fait part de divers dossiers présentement à l'étude par les membres du comité consultatif d'urbanisme. Parmi ceux-ci: les modifications de zonage des zones CV-1, CV-2 et CV-4 au centre-ville afin de réduire la marge de recul frontale, la modification du zonage dans la zone C-5 (centre Sainte-Famille), la modification du zonage dans la zone P-3 (anciennes écoles). Il explique également que les modifications de zonage nécessitent du temps et de la réflexion puisqu'on ne modifie pas un zonage pour le plaisir mais dans un esprit de vision de développement à long terme.

2020-07-06-11

5.10. Modification de zonage - Zones R-10, Rp-2, R-9 et R-23

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a demandé au comité consultatif d'urbanisme d'analyser l'opportunité de procéder à un changement de zonage pour les zones R-10, R-9 et Rp-2 afin d'agrandir la zone R-10 au dépend de la zone Rp-2 afin de permettre la construction de multi-logements;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot 6 326 002, dont l'adresse civique est le 23, Avenue de Melbourne Nord, a demandé la possibilité de faire un élevage d'animaux de ferme sur son lot dans la zone R-23;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et qu'il émet un avis favorable au conseil municipal de procéder aux modifications suivantes:

1. d'agrandir la zone R-10 au dépend de la zone Rp-2 afin de permettre la construction de multi-logements sur le prolongement de la rue des Cèdres;
2. de transférer dans la zone R-9 le résiduel de la zone Rp-2 se trouvant au nord de la zone R-9;
3. de modifier le zonage de la zone R-23 afin de permettre l'élevage d'animaux de ferme et ultérieurement d'accorder une dérogation mineure;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de mandater l'urbanisme de la MRC afin de procéder aux modifications de zonage suivantes:

1. d'agrandir la zone R-10 au dépend de la zone Rp-2 afin de permettre la construction de multi-logements sur le prolongement de la rue des Cèdres;
2. de transférer dans la zone R-9 le résiduel de la zone Rp-2 se trouvant au nord de la zone R-9;
3. de modifier le zonage de la zone R-23 afin de permettre l'élevage d'animaux de ferme. (Adoptée)

6. SERVICE RÉCRÉATIF

2020-07-06-12

6.1. Construction Robert Boisvert - Place René-Thibault - Réparation du patio - Proposition

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir Construction Robert Boisvert afin de refaire le patio à la Place René-Thibault au montant de 4 560 \$, taxes en sus. (Adoptée)

7. GESTION ET ADMINISTRATION

7.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

2020-07-06-13

7.1.1. 6e Avenue - Plans et devis - Lancement d'appel d'offres sur invitation

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le lancement de l'appel



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

d'offres sur invitation pour la réalisation des plans et devis pour la réfection complète de la 6e Avenue. (Adoptée)

2020-07-06-14

7.1.2. Terrains 7^e Avenue - Évaluation du sol

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le directeur général à mandater une entreprise afin d'effectuer une analyse de sol des trois terrains vacants situés sur la 7^e Avenue Nord appartenant à la municipalité.

(Adoptée)

2020-07-06-15

7.1.3. Rapiéçage de rues - Réserve de 240 tonnes d'asphalte - Soumission reçue

CONSIDÉRANT QU' un appel d'offres pour l'achat d'une réserve de 240 tonnes d'asphalte a été fait;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a donné le résultat suivant:

| Soumissionnaire | Prix |
|------------------------|--|
| David Leblond inc. | 225,95 \$/tonne métrique, taxes en sus |

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la soumission de David Leblond inc. pour l'achat de 240 tonnes d'asphalte au prix de 225,95 \$ la tonne métrique, taxes en sus, pour le rapiéçage de diverses rues. (Adoptée)

7.1.4. Ministère des Transports - Minutages des feux de circulation et à la signalisation de l'intersection des routes 116 et 143 (rue Craig) - Demande de modifications

Le directeur général fait part d'une correspondance reçue du ministère des Transports informant que des ajustements seront apportés aux minutages pour allonger les temps de dégagement et au carrefour voisin, soit à l'intersection des routes 116 et 143 (rue Craig). De plus, un panneau signal avancé de feux de circulation sera implanté à l'approche ouest de l'intersection afin d'informer les usagers de la présence d'une intersection avec feux de circulation.

2020-07-06-16

7.1.5. WSP Canada inc. - Maintenance et hébergement NosACTIFS Mobile et Web - Offre de services professionnels - Renouvellement annuel

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de payer le renouvellement annuel à WSP Canada inc. au montant de 4 575 \$, taxes en sus. (Adoptée)

7.2. Administration – Direction générale

7.2.1. Crise du COVID-19 (Coronavirus) - État de la situation



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

Le directeur général explique que la situation a peu évolué en ce qui concerne le travail des employés. Les cols bleus sont tous en présence au travail selon l'horaire normal. Les cols blancs sont en télétravail 2 jours par semaine et en présence au bureau 2 jours et demi. Les rencontres avec les citoyens ou fournisseurs, lorsque nécessaires, se font sur rendez-vous. Lors de la semaine du 13 au 17 juillet, alors qu'un versement de taxes est prévu le 15 juillet, il y aura présence d'au moins une employée de bureau pour recevoir les paiements en personne sur rendez-vous.

2020-07-06-17

7.2.2. La Maison Cannelle - Taxes d'affaires 2020 - Mauvaise créance

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la radiation de la créance de la taxe d'affaires de La Maison Cannelle, au montant de 10 733 \$, parce que jugée irrécupérable. (Adoptée)

2020-07-06-18

7.2.3. Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents (décret no. 403-2019) - Engagement de la Ville visant l'acquisition de la propriété sise au 1268, rue Principale Nord - Résolution

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique a, par le décret no. 403-2019, décrété un Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de ce programme d'aide financière, la propriétaire de l'immeuble sis au 1268, rue Principale Nord a choisi d'utiliser l'aide financière octroyée à des fins d'allocation de départ et, par conséquent s'est engagée à procéder à la démolition de son immeuble et à procéder à l'élimination des fondations résiduelles en conformité avec les lois et les règlements en vigueur de façon à ce que cette élimination ne constitue pas un risque pour les personnes;

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire, Mme Maryse Paquette, a demandé par écrit, à la Ville de s'engager à acquérir le terrain pour la somme nominale de 1 \$;

CONSIDÉRANT QU'après analyse, la Ville souhaite acquérir le terrain;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers :

QUE dès que Madame Maryse Paquette, propriétaire du 1268, rue Principale Nord, aura procédé à la démolition de son immeuble et procédé à l'élimination des fondations résiduelles en conformité avec les lois et les règlements en vigueur de façon à ce que cette élimination ne constitue pas un risque pour



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

les personnes, la Ville de Richmond s'engage à acquérir le lot no. 5 533 697 du Cadastre du Québec, pour la somme nominale de 1,00 \$;

QUE la Ville de Richmond mandate la notaire Me Isabelle Dumont pour la préparation du contrat de cession du lot no. 5 533 697 du Cadastre du Québec, propriété de Madame Maryse Paquette, et ce, pour la somme de 1,00 \$;

QUE le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat de cession pour et au nom de la Ville de Richmond;

QUE les honoraires professionnels pour la préparation de l'acte de cession et de la publication par voie électronique de l'acte notarié ainsi que les frais relatifs à la recherche au registre foncier ainsi qu'à la publication de l'acte notarié soient payables par la Ville à même les activités financières de l'année en cours;

QUE cette somme n'inclut pas toutefois les honoraires et frais relatifs à la préparation et à la publication d'un acte de mainlevée d'hypothèque ainsi qu'à sa publication au registre foncier; ces frais et honoraires étant à la charge du propriétaire.
(Adoptée)

2020-07-06-19

7.2.4. Office municipal d'habitation du Val-Saint-François - États financiers 2019

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter les états financiers 2019 de l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François. (Adoptée)

2020-07-06-20

7.2.5. Office municipal d'habitation du Val-Saint-François - Programme de supplément au loyer - Entente tripartite SHQ-Municipalité-OMH - Autorisation de signature

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Han Logement a convenu d'une entente avec l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François pour gérer les subventions du programme de supplément au loyer qui avaient été accordées pour huit logement à être construits à Richmond;

CONSIDÉRANT QUE ces unités de logement seront livrées le 1^{er} septembre 2020;

CONSIDÉRANT QU'une entente tripartite impliquant la Société d'habitation du Québec, la Ville de Richmond et l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François doit être ratifiée;

CONSIDÉRANT QUE cette entente prévoit que la municipalité s'engage à verser à l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François un montant égal à 10% du déficit;

POUR CES MOTIFS,



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le directeur général à signer l'entente tripartite entre la Société d'habitation du Québec-Ville de Richmond-OMH du Val-Saint-François. (Adoptée)

2020-07-06-21

7.2.6. Municipalité du Canton de Cleveland - Bureau municipal, 292, chemin de la Rivière - Demande de branchement au réseau d'aqueduc municipal

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond est favorable au projet de branchement en eau potable, à même sa conduite principale, du bureau municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland, situé au 292, chemin de la Rivière. (Adoptée)

2020-07-06-22

7.2.7. Projet de règlement no. 273 constituant la Commission de la gouvernance - Dépôt et adoption

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le projet de Règlement no. 273 constituant la Commission de la gouvernance. (Adoptée)

7.2.8. Mutuelle des municipalités du Québec - Dommages au mur de l'aréna par une tierce partie - Accusé de réception d'un avis de réclamation

Le directeur dépose un accusé de réception d'un avis de réclamation reçu de la Mutuelle des municipalités du Québec relativement à des dommages au mur de l'aréna par un tierce partie.

2020-07-06-23

7.2.9. Action Saint-François - Renouvellement de participation

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de renouveler la participation à Action Saint-François en tant que "membre corporatif " et ce, pour la somme de 150 \$.

(Adoptée)

7.3. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

7.3.1. Cadets - Été 2020

Le directeur informe les élus que les deux cadets de la Sûreté du Québec sont déjà présents sur le territoire et que malgré la pandémie du COVID-19 ils font la tournée des parcs municipaux, rendent visite aux jeunes du Service d'animation estival et visite également le kiosque nautique.



8. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUIS, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

2020-07-06-24

8.1. Mme Carole St-Hilaire - Vente de garage pour « Un brin d'espoir Rwanda » - Demande d'autorisation

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser Mme Carole St-Hilaire à tenir une vente de garage au profit de " Un brin d'espoir Rwanda » les 15 et 16 août prochain à la Place René-Thibault de 8 h à 17 h, conditionnellement à ce que Mme St-Hilaire s'assure du respect des directives de l'Institut de santé publique du Québec, vu la pandémie du COVID-19 qui sévit actuellement. (Adoptée)

2020-07-06-25

8.2. Comité de rayonnement - Projet « Bureau d'accueil du Pays de l'ardoise » - Demande d'aide financière

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder une contribution financière équivalente à 0,30 \$ par habitant, soit un montant de 978,60 \$, au Comité de rayonnement pour la réalisation du projet « Bureau d'accueil du Pays de l'ardoise ». (Adoptée)

2020-07-06-26

8.3. Centre d'art de Richmond - Projet #Covidart - Demande d'appui

CONSIDÉRANT QUE Culture pour tous et le Bureau du scientifique en chef du Québec, par l'entremise du Fonds de recherche du Québec (FRQ), ont lancé un appel à projets dans le cadre du #Covidart pour lequel ils offrent un soutien financier de 10 000 \$ à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le programme s'adresse aux municipalités ou aux centres d'art pour la production d'œuvres d'art urbaines de #Covidart;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'art de Richmond souhaite déposer un projet qui permettrait la création d'une œuvre d'art extérieure devant le Couvent Mont-Saint-Patrice;

CONSIDÉRANT QUE le projet envisagé par le Centre d'art ferait écho au slogan de la Ville de Richmond qui est « Riche de culture »;

CONSIDÉRANT QUE le projet du Centre d'art de Richmond contribue à rendre accessible les arts à la communauté en plus de faire un lien entre la communauté scientifique et la communauté artistique;

CONSIDÉRANT QUE l'œuvre saura rappeler la pandémie historique du COVID-19 qui aura touché durement les résidents en plus de paralyser le milieu des arts;

POUR CES MOTIFS,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution par laquelle la Ville de Richmond appuie le projet du Centre d'art de Richmond au Fonds de recherche du Québec dans le cadre du #Covidart. (Adoptée)

2020-07-06-27

9. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 258 636,50 \$ tel qu'il appert au tableau préparé par Mme Donna Smith, en date du 4 juin 2020. (Adoptée)

2020-07-06-28

10. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 21 943,32 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus. (Adoptée)

| 6 JUILLET 2020 | | | |
|---|-------------------------------------|-----------|-----------|
| FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL | | | |
| | | AVANT | APRES |
| | | TAXES | TAXES |
| PR'EAUTECH INSTRUMENTATION & ODEURS | ECHANTILLONNEUR PORTATIF COMPACT | 4 474,00 | 5 143,98 |
| SIB ELECTRIQUE INC. | GENERATRICE - FILTRATION | 6 969,32 | 8 012,99 |
| SOLUTIONS EBL INC. | NETTOYAGE RESERVOIR | 10 500,00 | 12 072,38 |
| GRAND TOTAL | | 21 943,32 | 25 229,35 |

11. AFFAIRES NOUVELLES

11.1. Résidents de la rue Sylvio-Richard - Plainte

Le conseiller Tremblay dépose une plainte écrite reçue des résidents de la rue Sylvio-Richard qui réclament que l'entretien de la rue soit effectué dans les meilleurs délais et qu'il y ait réduction de la quantité de poussière.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

11.2. 6^e Avenue - Problème d'odeurs

Le problème d'odeurs sur la 6^e Avenue qui avaient été rapportés le mois dernier semblent dissipés.

11.3. Projet « Adolescents Actifs 2020 »

Le projet « Adolescents Actifs 2020 », parrainé par M. François Daigle s'efforce de promouvoir l'implication communautaire des participants et, en ce sens, il offre la possibilité aux participants de réaliser des travaux légers.

11.4. Rue Principale Nord - Projet de reconstruction de la clôture

Les élus s'informent sur le projet de reconstruction de la clôture entre la voie ferrée et la digue (rue Principale Sud). Le directeur général adjoint mentionne que, malgré toutes les démarches faites auprès de Chemin de fer St-Laurent & Atlantique, on demeure sans nouvelle. Une lettre sera envoyée.

11.5. Rue Old Bridge

Le conseiller Lancaster souhaite connaître le propriétaire de l'entrée conduisant chez Moulée Vallée. On lui précise que la Ville en est la propriétaire puisqu'il s'agit de la rue Old Bridge.

11.6. Hautes herbes

On demande qu'une lettre soit envoyée au propriétaire du 548, rue du Collège Sud ainsi qu'aux propriétaires des lots vacants situés au bout de la rue Dufferin afin qu'ils tondent leur pelouse.

2020-07-06-29

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 08, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)

Maire

Directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 732.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
secrétaire-trésorier